AR Prefecture
082-218200558-20261020-D2026_53-DE
Reçu le 21/10/2026
Publié le 21/10/2026

Département de TARN ETGARONNE
Arrondissement de CASTELSARRASIN
Canton de BEAUMONT DE LOMAGNE
Commune de ESPARSAC
82500 ESPARSAC
TEL : 05.63.02.40.02

SEANCE DU

20 OCTOBRE 2026

VOTES

Membres en exercice	11
Quorum	6
Loi 2020-1379 du 14/11/2020	
Présents	10
Suffrages exprimés	10
Pour	10
Contre	0
Abstentions	0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt et six, les vingt octobres à vingt heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David GIRON.

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 11 octobre 2026

ETAIENT PRESENTS : Mesdames SALVADORI Marine, DELAYEN Laurence, DUBOIS Jennifer, LEROUX Aurélie et SOLDANO Catherine, et Messieurs GARCIA Jean-Denis, Messieurs GALVANI Michel, GOMEZ Philippe, GIRON David, GUIRBAL Jean-Paul
ETAIENT ABSENTS : M. Benoit TISSOT
PROCURATION : NEANT

DELIB2026_53: TARIFICATION PRIX REPAS AGENT COMMUNAUX ,PROFESSEURS D'ECOLE ET INTERVENANTS EXTERIEURS :

Vu la nécessité de créer un tarif pour les adultes fréquentant le restaurant scolaire,

Il est proposé de créer un tarif unique pour l'ensemble des adultes fréquentant le restaurant scolaire (agents municipaux, professeurs et intervenants extérieurs).

Le Maire rappelle les tarifs actuels du service de la restauration scolaire :

- Repas enfant : 3.50 €
- REPAS Adulte : 5€

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- Repas enfant : 3.50 €
- Repas enseignant- intervenants extérieurs : 5€
- Repas personnel communal :3.50 €

Entendu le présent exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **CHARGE** Monsieur le Maire de signer tous les documents

Pour extrait conforme
Le Maire
David GIRON

Au registre sont les signatures,
Ainsi fait et délibéré,
le jour, mois et an ci -dessus

Mise en ligne le : 15/11/2026 14:47 (Europe/Paris)
Auteur de l'acte : David GIRON, Maire
https://www.intramuros.org/esparsac/documents_administratifs/87413